

Mieux repérer et accompagner les personnes âgées à risque de chute

En Sarthe, le SAMU, le SDIS et le DAC ont uni leurs forces pour mieux repérer les personnes âgées à risque de chute et leur proposer un accompagnement adapté.

L'objectif : éviter les hospitalisations inutiles et prévenir les situations répétées de chute grâce à une coordination renforcée.

LE POINT DE DÉPART

Le territoire est confronté à un vieillissement important de la population et à un nombre élevé de personnes âgées à risque élevé ou très élevé de chutes.

Cela se traduisait par :

- des interventions fréquentes des services de secours, des appels répétés pour certaines personnes,
- un manque de coordination pour orienter vers des solutions de prévention ou d'accompagnement sanitaire et médico-social.

Faute de coordination entre les services d'urgence et le secteur médico-social, aucune orientation n'était proposée, entraînant le maintien d'un risque élevé de récurrences de chutes et de passage aux urgences.

LA MISE EN ACTION

Les acteurs ont mis en place un dispositif de coordination reposant sur :

- un partage d'informations entre services d'urgence, services départementaux et acteurs de la coordination de parcours,
- des outils communs pour identifier les situations à risque,
- des circuits dédiés pour orienter rapidement les personnes vers un accompagnement adapté.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS

Ce dispositif permet :

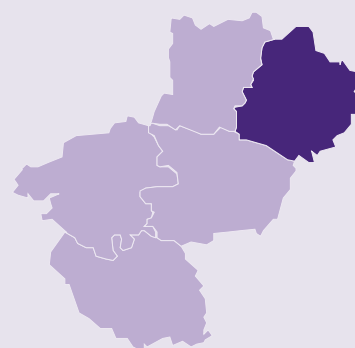
- un meilleur repérage des personnes fragiles,
- une réduction des interventions répétées des secours,
- une orientation plus rapide vers un accompagnement sanitaire, médico-social et social adapté.

Il contribue ainsi à améliorer la qualité de vie des personnes et à optimiser les interventions des services d'urgence.

MISSIONS

- Le soutien à des parcours personnalisés, continus, coordonnés.
- La réalisation d'actions de prévention et d'*aller-vers* les personnes les plus vulnérables.

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE (72)



ACTEURS CONCERNÉS

- Le SAMU
- Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS)
- Le dispositif d'appui à la coordination (DAC)
- Conseil départemental de la Sarthe

CHIFFRES CLÈS / REPÈRES

- Baisse des appels récurrents aux services d'urgences : 952 personnes orientées par les services d'urgence vers le dispositif d'appui à la coordination
- Diminution du nombre de relevages réalisés par le SDIS : 440 interventions en moins en 1 an